



COUPE DE FRANCE UECHI-RYU

RÈGLEMENT KATA



Édition 2026

ARTICLE 1 – SURFACE DE COMPETITION

L'aire de compétition doit être plane et ne présenter aucun obstacle.

L'aire de compétition doit avoir une grandeur suffisante pour permettre un déroulement du kata sans interruption.

ARTICLE 2 – TENUE OFFICIELLE

Arbitres

- Blazer bleu marine
- Chemise blanche à manches longues ou courtes
- Cravate
- Pantalon gris clair uni
- Chaussons noirs d'arbitrage
- Sifflet avec cordon blanc ou noir

Le port de bijoux (montres, bracelets, boucles d'oreilles...) n'est pas autorisé.

En fonction des conditions climatiques, le corps arbitral sera autorisé à retirer la veste.

Compétiteurs

- Karaté-gi blanc / **Ceinture rouge (AKA)** et **ceinture bleue (AO)** sur lequel le nom de l'école brodé est autorisé.
- Les femmes peuvent porter un tee-shirt blanc uni sous la veste du karate-gi si elles le souhaitent. Pour les hommes le tee-shirt n'est pas autorisé.

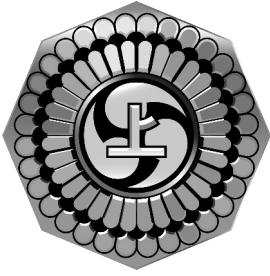
Le port de tous bijoux est formellement interdit.

ARTICLE 3 – L'EQUIPE D'ARBITRAGE

- 1) L'arbitrage comprend 1 juge central puis 2 ou 4 juges.
- 2) La table de l'aire de compétition est composée : d'un marqueur et de l'arbitrateur.
- 3) Le responsable de l'arbitrage supervise le déroulement de la compétition.

ARTICLE 4 - CONTROLE DES PASSEPORTS

- 1) Aucune inscription ne sera prise sur place
- 2) Le contrôle du passeport est effectué sous la surveillance de l'arbitre responsable de la compétition.
- 3) Au contrôle du passeport sportif, **document obligatoire**, présenté personnellement par le compétiteur, qui devra être correctement et complètement renseigné, il sera vérifié l'autorisation parentale pour les mineurs.
- 4) Aucun surclassement n'est autorisé.



COUPE DE FRANCE UECHI-RYU

RÈGLEMENT KATA



Édition 2026

ARTICLE 5 – DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

☞ Procédure

Les compétiteurs se présentent aux abords du tatami, l'un avec la **ceinture rouge (AKA)**, l'autre avec la **ceinture bleue (AO)**.

Ils saluent les juges puis se saluent respectivement.

AKA se place au centre, salue, annonce clairement le nom de son kata et le réalise.
A la fin du kata **AKA** salut, se retire et cède sa place à **AO** qui procède de la même manière.

☞ Jugement

A l'issue du kata de **AO**, les deux compétiteurs se postent aux abords du tatamis.

Le juge central demande la décision en prononçant « HANTEI » puis donne deux coups de sifflet.

Tous les juges (3 ou 5) lèvent leur drapeau (**AKA** ou **AO**) en même temps pendant environ **5 secondes**. Le juge central donne à nouveau un coup de sifflet et les juges abaissent leur drapeau. Le compétiteur qui a la majorité des voix est déclaré vainqueur. Il ne peut y avoir égalité.

☞ Disqualification

Si un des juges constate une faute dans le kata, il se signale en faisant tourner le drapeau de la couleur du compétiteur qui a effectué une erreur.

Le juge central fait appel à tous les juges et ils décident ou non de la disqualification du compétiteur.

Si tel est le cas, le juge central croise ses drapeaux en direction du compétiteur ayant commis la faute et désigne le vainqueur en levant son drapeau dans sa direction.

Durant les éliminatoires, au cours du même tour, il est possible de disqualifier les 2 compétiteurs.

Lors des matches de médailles, l'équipe arbitrale est tenue de prendre une décision (HANTEI) pour déterminer le vainqueur.



COUPE DE FRANCE UECHI-RYU

RÈGLEMENT KATA



Édition 2026

ARTICLE 6 – CRITÈRES DE JUGEMENT

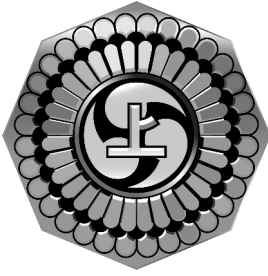
Critères d'évaluation	Explications
Positions	Précision, stabilité et justesse des positions
Techniques	Exécution correcte, précision et efficacité des techniques
Mouvements de transition	Fluidité et coordination entre les techniques sans interruption
Synchronisation et coordination	Exécution des techniques avec un bon rythme
Concentration (Kimé)	Focalisation, intensité mentale et transmission de l'énergie
Conformité du kata	Cohérence avec les principes fondamentaux de l'école
Force	Puissance contrôlée dans l'exécution des techniques
Vitesse	Variation et maîtrise du tempo
Équilibre	Contrôle du corps à tout moment

Fautes

- ⇒ Annoncer le kata avant et non après le salut
- ⇒ Perte d'équilibre même mineure
- ⇒ Effectuer un mouvement de manière incorrecte ou incomplète
- ⇒ Mouvements asynchrones, comme l'exécution d'une technique avant que la transition corporelle ne soit complète
- ⇒ Utilisation de signaux sonores :
Fraper des pieds au sol, claquer des poings sur le karate-gi, respirer de manière inappropriée.
L'utilisation de ces signes extérieurs est une faute sérieuse.
- ⇒ Ceinture qui se détache au point de tomber au sol
- ⇒ Perdre de temps, par des déplacements prolongés, des inclinaisons excessives ou des pauses trop longues avant le début de l'exécution d'un mouvement.

Disqualification

- ⇒ Ne pas annoncer le kata, annoncer un mauvais kata, ou exécuter un kata différent de celui annoncé à la table officielle



COUPE DE FRANCE UECHI-RYU

RÈGLEMENT KATA



Édition 2026

- ⇒ Ne pas saluer au début et à la fin du kata
- ⇒ Marquer une pause ou un arrêt perceptible pendant quelques secondes dans l'exécution du kata
- ⇒ Supprimer ou ajouter des mouvements ou modifier le kata par rapport à sa forme originale
- ⇒ Perdre totalement l'équilibre ou chuter durant l'exécution kata
- ⇒ Ceinture qui tombe au cours du kata

ARTICLE 7 – CHOIX DES KATA

Poussin à Senior Kyu

Les compétiteurs de ces catégories, sont autorisés à n'exécuter que 2 kata de leur liste durant toute la compétition. Néanmoins, ils ont pour obligation d'alterner à chaque tour. Ils peuvent présenter en finale le kata qu'ils ont réalisé au tour précédent.

Senior Dan

Les compétiteurs de cette catégorie, doivent présenter un kata différent de leur liste à chaque tour ainsi qu'en finale.

Explication

Le nombre de kata requis dépend du nombre de compétiteurs :

Nombre de compétiteurs	Nombre de kata requis
33 - 64	6
17 - 32	5
9 - 16	4
5 - 8	3
4	2

ARTICLE 8 – CONTESTATIONS ET RÉCLAMATIONS

- 1) Un compétiteur ne peut contester la décision de l'arbitre. En cas de désaccord motivé, une réclamation doit être présentée au responsable de l'arbitrage, par l'entraîneur ou le responsable du technicien.
- 2) En cas de difficulté à rendre un jugement sur la base des articles du règlement, ou en cas de problèmes imprévus dans son application, la commission arbitrale se concertent pour prendre une décision.

ARTICLE 9 – COACHING

Le coaching n'est pas autorisé.



COUPE DE FRANCE UECHI-RYU

RÈGLEMENT KATA



Édition 2026

ARTICLE 10 – LISTE DES KATA PAR CATÉGORIE

LISTE DES KATA UECHI-RYU		
POUSSIN (H/F)	- SANCHIN - KANSHIWA - KANSHU	
PUPILLE (H/F)	- SANCHIN - KANSHIWA - KANSHU	
BENJAMIN (H/F)	- SANCHIN - KANSHIWA - KANSHU	
MINIME (H/F)	- SANCHIN - KANSHIWA - KANSHU	- SEICHIN
CADET (H/F)	- SANCHIN - KANSHIWA - KANSHU	- SEICHIN - SEISAN
JUNIOR (H/F)	- SANCHIN - KANSHIWA - KANSHU - SEICHIN	- SEISAN - SEIRYU
SENIOR KYU (H/F)	- SANCHIN - KANSHIWA - KANSHU	- SEICHIN - SEISAN
SENIOR DAN (H/F)	- SANCHIN - KANSHIWA - KANSHU - SEICHIN	- SEISAN - SEIRYU - KANCHIN - SANSEIRYU